

Département de l'Aude

Arrondissement de  
Carcassonne

Domaine : 7 – finances  
locales

Sous-domaine : 7.5 -  
subventions

Objet : approbation projet -  
demande de subvention  
auprès du conseil départe-  
mental de l'Aude, de l'Etat,  
de la Région Occitanie pour  
travaux d'aménagement de la  
Place de la Mairie et ses  
abords

Nombre de Conseillers  
Municipaux en exercice : 13

Date de convocation :  
24/10/2024

Date de publication de la  
présente délibération :

30 OCT. 2024

La convocation du CM et le  
compte-rendu de la présente  
délibération ont été affichés  
conformément aux articles L  
2221-7 et L 2121-7 du  
C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 29/10/2024

Reçu en préfecture le 29/10/2024

Publié le

ID : 011-211102439-20241028-D202445AR-DE

République Française

## Commune de Montferrand

Délibération du conseil municipal

Séance du 28 octobre 2023

L'an deux mil vingt-quatre, et le vingt-huit du mois d'octobre, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Montferrand, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Christophe PRADEL, maire.

Etaient présents : Mmes BELLEGO Christelle, BIAU-PRADEL Gisèle, BILLIATO Lucie, FONQUERGNE Virginie, RICARD Rachel, Mrs ALBOUY Julien, GILIS Frédéric, MARSAC Alain, RIVIERE Philippe.

Excusés : Mrs PUGINIER Régis, QUINTA Régis, ROGER Robert.

Secrétaire de séance : Mr Alain MARSAC.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le projet d'aménagement de la Place de la Mairie, du chemin du Saoulou, du chemin du Barri Pitchou et du chemin du Moulin est maintenant abouti.

L'ensemble de ces travaux ont été estimés à 544.401,52 € HT. Quatre tranches d'exécution sont prévues, de 2025 à 2028.

La première phase est orientée sur la place de la Mairie et le chemin du Moulin pour un montant HT de 191.701,22 €.

Il propose d'accepter ces travaux et de solliciter des subventions auprès du Conseil Départemental de l'Aude, de l'Etat et du Conseil Régional d'Occitanie.

Le plan de financement serait le suivant :

. Subvention du Conseil Départemental 11 :	67.095,00 €
. Subvention de l'Etat :	76.680,00 €
. Subvention de la Région Occitanie :	28.755,00 €
. Autofinancement :	<u>19.171,22 €</u>
TOTAL :	191.701,22 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son président et après en avoir délibéré, décide :

- D'accepter les travaux d'aménagement de la Place de la Mairie et du Chemin du Moulin (1<sup>ère</sup> tranche) pour un montant de 191.701,22 € HT ;
- De solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Aude d'un montant de 67.095,00 € ;
- De solliciter une subvention auprès de l'Etat d'un montant de 76.680,00 € ;
- De solliciter une subvention auprès du Conseil Régional Occitanie d'un montant de 28.755,00 € ;
- D'accepter le plan de financement tel qu'établi ci-dessus ;
- De charger M. le Maire ou l'un de ses adjoints de toutes les formalités relatives à ce dossier.

Adopté à l'unanimité. Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,  
Ch. PRADEL

Signé par Mr Christophe PRADEL, maire, le 29 octobre 2024

**Annule et remplace la précédente délibération (liste des membres présents erronées)**

2024-45